



La Confédération du Nautisme et de la Plaisance

La création de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance, qui fédère désormais toute la filière nautique, était une nécessité. C'est ce qu'explique Yves Lyon-Caen, président de la Fédération des Industries Nautiques et nouveau président de la CNP !

Président Lyon-Caen, 21 associations viennent de créer la Confédération du Nautisme et de la Plaisance. A quels besoins la CNP répond-elle ?

YLC - La Confédération du Nautisme et de la Plaisance est née du besoin, d'une nécessité, que nous avons tous ressenti, les 21 membres, associations et fédérations, issus du secteur sportif, des ports ou de l'industrie et des services, de nous rassembler pour pouvoir bâtir ensemble une force de proposition qui, à l'avenir, pourra peser dans le débat et dans les politiques mises en oeuvre en faveur du milieu maritime. Dans ce sens, il nous a paru indispensable que la voix de la plaisance et du nautisme soit entendue. Cette création est donc une étape majeure, puisque nous étions jusqu'à présent atomisés, ce qui, malgré le poids économique de la filière, faisait que nous n'étions pas écoutés.

Avez-vous un exemple de dossier brûlant sur lequel selon vous, les plaisanciers ne sont pas entendus ?

YLC - Par exemple l'éolien offshore. La directive européenne sur le planning maritime oblige l'Etat français à mettre en pratique un zonage de l'ensemble de sa zone territoriale maritime, et donc à définir les usages qui seront réservés à ces zones. Dans ce travail qui a commencé, la plaisance et le nautisme n'existent pas. Aujourd'hui, quand on projette un parc éolien en mer, ce qui est un sujet lourd de conséquences, on entend la pêche professionnelle, ce qui est très bien, mais pas notre filière !!

Tout simplement parce que jusqu'à présent, chaque fédération - la voile, la plongée, les industries nautiques, les ports ou les usagers - ne pesait pas suffisamment pour être prise en compte. Nous voulons qu'à travers la Confédération, nous soyons en capacité d'exprimer un point de vue valable, et qu'ensuite ce point de vue soit écouté, et si possible pris en considération..

Quel est le poids économique de la filière du nautisme et de la plaisance ?

YLC - *C'est un poids assez considérable ! C'est tout d'abord environ 9 millions de pratiquants occasionnels, 3 millions de pratiquants réguliers, près de 900 000 licenciés, c'est environ 70 000 emplois, c'est aussi sur des économies littorales, insulaires ou d'outre-mer, une composante essentielle du développement économique et de l'équilibre des territoires. C'est un niveau d'activité de près de 6 milliards d'euros !*

Quels sont les dossiers chauds sur lesquels la Confédération du Nautisme et de la Plaisance va se focaliser dans un premier temps ?

YLC - *Nous nous sommes donnés 3 axes prioritaires. Nous voulons tout d'abord être partie prenante au projet que les exécutifs régionaux issus du scrutin de décembre auront à développer pendant leur mandature. Nous souhaitons qu'il y ait une dimension Nautisme et Plaisance dans les projets des grandes régions qui ont un littoral, des lacs ou des cours d'eaux et canaux.*

Ensuite, nous souhaitons faire remonter à la Confédération, toutes les expériences, tous les protocoles, les pratiques qui ont été développés par des associations locales, en liaison avec des gestionnaires d'espaces marins protégés, et qui peuvent servir d'exemples ou d'enseignements pour développer une pratique durable du nautisme et de la plaisance.

Enfin, nous souhaitons collecter les éléments d'information économique, sociale et culturelle qui nous permettront de donner la pleine mesure de l'impact du nautisme sur les territoires.

Vous souhaitez une Confédération indépendante et libre...

YLC - *Oui, c'est un débat que nous avons eu. Nous souhaitons être financés par les cotisations de nos membres, pour garder notre indépendance. Nous souhaitons rester un organisme libre, qui peut être un contributeur, et qui ne sera jamais suspect d'être influencé par tel ou tel sponsor. En tant que promoteurs de la filière nautique, nous avons tous conscience que les espaces marins que nous avons reçus en héritage, doivent être transmis aussi beaux et aussi protégés qu'il est souhaitable. Nous serons des promoteurs de cette protection et de ce développement durable, sans nous laisser enfermer dans un dialogue du tout ou rien, dialogue qui ne peut être que destructeur pour nous, mais aussi pour les littoraux !*

Interview publiée le 6 novembre 2015 par ActuNautique.com